



HAL
open science

Introduction. Mémoires du communisme en Europe

Marie-Claire Lavabre, Antoine Marès

► **To cite this version:**

Marie-Claire Lavabre, Antoine Marès. Introduction. Mémoires du communisme en Europe. M.C. Lavabre, F. Mayer, A. Marès. Mémoires du communisme en Europe centrale., 26, CEFRES, pp.5-15, 2001, Cahiers du CEFRES. halshs-00852235

HAL Id: halshs-00852235

<https://shs.hal.science/halshs-00852235>

Submitted on 20 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Mémoires du Communisme en Europe

Cahiers du CEFRES n° 26, 2001.

Marie-Claire LAVABRE (directrice de recherches au CNRS, CEVIPOF - FNSP, Paris) et Antoine MARES (CEFRES, Prague / Inalco, Paris)

Poser aujourd'hui la question de la mémoire, c'est d'abord constater que le conflit des interprétations et la question du règlement des comptes du passé nourrit le débat public et politique, en Europe et ailleurs. En France bien sûr, qu'il s'agisse de Vichy et de l'extrême vivacité des polémiques que suscitent les initiatives politiques, commémorations et procès, de la Résistance et des réévaluations et autre révélations, bien ou mal informées, touchant à cette période, ou qu'il s'agisse du communisme français et de la complexité des clivages que révèlent les analyses rétrospectives de son histoire. Le soin que les acteurs politiques eux-mêmes prennent à définir la « mémoire nationale », qu'on suppose garante de l'identité également « nationale », en témoigne également. Mais le phénomène n'est pas exclusivement français, en dépit de ce poncif que le goût de l'histoire serait en soi un élément de l'identité française, ou de cette autre évidence selon laquelle la Seconde Guerre mondiale aurait accouché de notre présent. Il retrouve dans l'Allemagne d'aujourd'hui une acuité particulière, avec le souci parfois explicite, au nom du renouvellement des générations, de débarrasser celle-ci des fantômes du passé. Il s'affiche en Belgique où le traitement éthico-moral du passé semble devoir faire pièce aux troubles du présent. Il constitue la matière même des enjeux politiques les plus vifs, au Chili - avec l'affaire Pinochet comme en Afrique du Sud avec l'expérience controversée de la commission « vérité et réconciliation ». En un mot, il affecte toutes les sociétés en mutation et particulièrement - pour ce qui est de notre propos - les sociétés de l'Europe de l'Est, très concrètement confrontées à un bouleversement des représentations du passé, à des conflits d'interprétation portant non seulement sur les expériences communistes mais également sur les périodes qui les ont précédées, objets de réévaluations - voire d'instrumentalisations - proprement politiques.

Poser aujourd'hui la question de la mémoire, non pas abstraitement, en limitant le point de vue à l'histoire telle qu'elle s'enseigne et se commémore, voire même aux politiques de la mémoire telles que États, partis, associations les mettent en œuvre, mais au plus près des représentations partagées ou non, c'est encore se tourner vers les phénomènes de recomposition des identités politiques qui accompagnent les mutations. À cet égard, l'engouement même des acteurs politiques, des médias et même des sciences sociales pour la « mémoire » apparaît aussi comme le symptôme de ces recompositions identitaires, notamment dans une Europe, qui, de ce point de vue, peut être dite « post-communiste » dans son ensemble. Car, sans nul doute, ce sont les bouleversements qui, avec l'effondrement des pays socialistes, affectent toutes les sociétés européennes qui font aussi de la « mémoire » un enjeu politique majeur. C'est pourquoi il convient, d'une part, d'engager la réflexion sur les motifs mêmes de l'obsession de ces dernières années pour la mémoire, tenter d'en dessiner au cas par cas la chronologie, et de revenir, d'autre part, sur les fonctions sociales qu'on suppose à la « mémoire », c'est-à-dire sur les raisons qui habitent les volontés politiques de construction et de contrôle du passé et sur les mécanismes qui autorisent, ou contrarient, les adhésions et identifications collectives dans le conflit des interprétations historiques.

C'est à partir de ces interrogations, somme toute largement partagées, qu'un projet de séminaire et de rencontres a été élaboré fin 1998 dans le cadre d'un programme CNRS « Identité européenne en questions ». Celui-ci envisageait donc la question de la mémoire et de ses rapports avec la dilution et la construction des identités politiques dans des contextes historiques marqués par de fortes

mutations économiques, sociales et idéologiques. De fait, les modes d'existence des mémoires collectives - telles qu'elles ont pu être décrites dans l'entre-deux-guerres par Maurice Halbwachs - se transforment nécessairement, en raison des mouvements de déstructuration sociale et de dilution des communautés d'existence traditionnelles. Ils se transforment également du fait de l'accélération du temps et de la dilatation des espaces de référence, c'est-à-dire, d'une part, de la brutalité des mutations (dont le symbole le plus achevé est peut-être la « chute du mur »), d'autre part, de la place qu'occupe aujourd'hui l'information par les médias. On aurait pu encore penser dans cette perspective à la promotion du local et du régional, à l'« ethnologisation » des sociétés européennes ou, sur un mode plus trivial, à une certaine économie du loisir et du tourisme. Enfin, les incertitudes, réelles ou fantasmées, qui pèsent sur l'avenir, semblent affecter le rapport au passé, comme si le culte nostalgique des racines se trouvait appelé à faire pièce aux désarrois engendrés par les mutations, comme si l'histoire, de ressource politique parmi d'autres qu'elle était, pouvait l'être aujourd'hui par défaut. À cet égard, la construction européenne est sans nul doute un fait et un horizon, qui, comme l'a souligné l'historien américain William Johnston, dans son analyse du culte des anniversaires dans la culture contemporaine, contribue largement à nourrir la passion du passé et de la « mémoire ». Ainsi, si la mémoire et ses mécanismes constituent un objet en soi, c'est la question des identités politiques qui justifie peut-être, au bout du compte, qu'on s'intéresse à la mémoire comme effet du présent autant que comme « présent du passé ».

L'approche de la mémoire développée dans ce cadre s'inscrivait ainsi dans le double registre de la critique des mots dont on fait usage et de la mise au jour des phénomènes que ces mots prétendent désigner. On peut en effet constater que les phénomènes qui relèvent de ce qu'on appelle en France la « mémoire » - écriture de l'histoire, commémorations, conflits d'interprétation du passé, souvenirs de l'expérience vécue - peuvent relever ailleurs de concepts sensiblement différents, ce qui n'est, bien sûr, pas sans effet sur les recherches empiriques qui se mènent. De surcroît, les contextes nationaux font que l'accent peut être mis ici sur les instrumentalisation politiques, voire polémiques et offensives, du passé, là sur les souvenirs et témoignages *stricto sensu*, en ce qu'ils sont supposés porter la vérité d'un passé d'oppression. En tout état de cause, en Europe de l'Ouest comme en Europe de l'Est, des travaux sont en cours ou en gestation, qui, mobilisant des sociologues, des historiens, des politistes, des ethnologues, voire des psychanalystes, interrogent les rapports de la mémoire et de l'identité. Pratiquement, ce projet a donné lieu à l'organisation d'une série d'ateliers de la fin 1998 à la fin 1999 autour du thème de la mémoire, des usages politiques du passé et de la mutation des identités politiques, notamment en France, en Allemagne et dans quelques-uns des pays de l'Europe centrale et de l'Est. Il mettait l'accent sur la double nécessité de faire se rencontrer des chercheurs qui travaillent sur ces questions - ici et là - et d'entreprendre une forme d'état des lieux de la question, des problématiques et des travaux, comme préalable à la définition de recherches convergentes sinon communes.

Cinq ateliers avec des collègues allemands, polonais, tchèques, slovaques et bulgares se sont tenus à Berlin, dans le cadre du Centre Marc Bloch, en novembre 1998, janvier et mars 1999, novembre 1999, et à Prague, dans le cadre d'une collaboration entre le centre Marc Bloch et le CEFRES, en octobre 1999. Élargi à une forte participation tchèque et slovaque, sur le thème *Comprendre et juger : le traitement historique, politique et juridique du passé dans les sociétés en transition*, il a réuni cependant une partie des participants - notamment allemands, polonais et bulgare - des ateliers précédents.

La thématique de cet atelier, apparemment vaste, renvoyait spécifiquement au souci d'articuler divers niveaux de ce qu'il est convenu d'appeler la « mémoire ». Le dispositif juridique constitue ici comme ailleurs - entendons non seulement dans les pays post-communistes mais également toutes les situations de mutation politique où la question du règlement des comptes du passé, de la justice, voire de l'apaisement, est posée à un cadre qui - pour ne pas épuiser la question de la présence du passé - n'en est pas moins essentiel. Il n'est guère de mise en récit public du passé qui, bon gré mal gré, échappe aux normes induites par le dispositif juridique. On pensera notamment à la prolifération des récits

autobiographiques et particulièrement aux autobiographies des acteurs politiques ou des victimes du communisme. Plus fondamentalement, des lois de lustration aux politiques de décommunisation en passant par les procès et autres épurations, les dispositifs juridiques, au-delà de leurs fonctions pratiques, encadrent à proprement parler les évocations du passé en même temps qu'ils prétendent instituer une pédagogie démocratique. Le débat politique, dans le même temps, apparaît saturé par les références au passé : s'agit-il de « mémoire » ? Sans doute. Les acteurs politiques - quelle que soit la génération - ont un passé. Ce passé peut être la source de leur légitimité ou de leur illégitimité politique. Porteurs de souvenirs, éventuellement liés à des trajectoires complexes, ils sont aussi en situation d'avoir à se situer dans le champ politique présent, en valorisant un passé d'opposition, en justifiant des accommodements connus, en disqualifiant l'adversaire par l'instrumentalisation du passé. Le passé apparaît comme une ressource politique parmi d'autres, à défaut d'autres. On peut également faire l'hypothèse que la question de la mémoire ou des mémoires du communisme est ici pour partie une séquelle de la mémoire comme dimension du phénomène communiste : on en voudra pour indication la question des biographies et autobiographies politiques déjà évoquée. *Last but not least*, la question du rôle des historiens dans l'espace public, pour ne pas être neuve, trouve dans ce contexte une acuité particulière. Écrire l'histoire du communisme aujourd'hui, c'est nécessairement prendre part au débat politique ou *a minima* participer aux conflits des interprétations. Là encore, parce que nul historien n'échappe à sa biographie mais aussi parce que, ici comme ailleurs, l'histoire du temps présent est présence des conflits qui ne sont pas passés. Sans épuiser donc ce phénomène social que constitue la mémoire, l'attention portée au traitement juridique, politique et historique du passé proche permet de dessiner ce que sont aujourd'hui les mises en récits publiques, c'est-à-dire les cadres sociaux de la mémoire, avec lesquels interagissent les expériences et souvenirs privés.

Le contexte tchèque, ici privilégié, illustre l'ensemble des questions évoquées ci-dessus. La confrontation avec les cas slovaque, polonais et bulgare permet aussi de mettre en exergue les points communs et, caractéristique d'une Europe centrale et orientale trop souvent réduite à une unité factice par le biais d'artifices de langage (avec sa désignation comme Pays de l'Est ou PECO), la prégnance des spécificités nationales. La spécificité tchèque prend notamment racine dans le poids de l'histoire conçue et instrumentalisée comme « colonne vertébrale » de l'existence nationale. Les « éveilleurs » du XIXe siècle ont « construit » la nation tchèque en s'appuyant sur son exceptionnalité historique (mouvement hussite au XVe siècle, défaite d'élites qui ont trahi la nation en 1620, trois siècles de « ténèbres », reconstruction démocratique et plébéienne de la nation au XIXe siècle, traditions démocratiques reprises par le parti communiste dans une vision téléologique de l'Histoire...). Et l'histoire a pris d'autant plus de place que la culture, multiple, et les intellectuels (voire l'intelligentsia) ont occupé un terrain politique déserté pour cause de répression ou d'inégalité nationale. L'interrogation - voire l'angoisse - historique (que sommes-nous, quel est notre rôle, comment justifions-nous notre existence en tant que nation, comment nous évaluons-nous par rapport aux autres ?) est fondamentale dans l'identité tchèque. Mais l'enracinement du travail historique peut être aussi plus récent, comme l'explique Jiří Pešek en mettant en exergue l'articulation complexe entre les continuités culturelles et les discontinuités politiques : en substance, comment les Tchèques ont-ils été préparés au régime communiste par une culture de gauche renforcée par les drames historiques des années 1930 et 40. Il faut ici souligner à quel point les Slovaques, malgré trois quarts de siècle de vie commune avec les Tchèques, diffèrent d'eux. À tel point que le poids conjugué des différences de mentalités et de perceptions du passé peut être placé au rang d'éléments importants qui ont provoqué la scission de la Tchécoslovaquie.

Dans le nouveau travail de mémoire, les historiens ont évidemment un rôle primordial et néanmoins très ambigu. Primordial, parce qu'ils ont cette capacité à utiliser et à interpréter les sources qui, lorsqu'elle obéit à une véritable déontologie - qu'on supposera ici leur donner la possibilité d'échapper au moins en partie aux instrumentalisation dont ils sont en permanence l'objet -, permet la reconstruction et la clarification du passé. Ambigu, parce qu'ils sont à la fois acteurs et témoins des événements qu'ils relatent, avec les risques de confusion et de collision d'une mémoire vécue et d'une mémoire construite. Sans oublier le danger de réduire l'histoire du communisme à l'histoire du parti,

tendance forte, qui prend simplement le contrepied des pratiques précédentes et sert à légitimer ce nouveau conformisme qu'est l'anticommunisme : c'est ce que dénonce Václav Žák. Ambigu enfin, comme le rappelle Oldřich Tuřina ou Zdeněk Vašíček, parce que l'historien reste, quelle que soit sa bonne volonté, dépendant de la « demande sociale ».

L'utilisation du passé à des fins politiques, indubitable dans les stratégies d'ascension des nouvelles élites, se heurte en fait à la perception réelle du passé par les populations, comme le montrent le Slovaque Lunoš Kubín, le Bulgare Antony Todorov ou Michel Perottino, en ce qui concerne le parti communiste de Bohême et de Moravie, et Françoise Mayer, dans son analyse sur la conquête de la mémoire particulière des résistants au communisme. D'une part, la mémoire du communisme est diversifiée et contrastée, sociologiquement et générationnellement, d'autre part, il y a un décalage profond entre le discours dominant et les perceptions réelles de ce passé.

Dans de telles conditions, comment « régler ses comptes » avec le passé communiste ? La complexité de la question est bien mise en lumière par Marek Beylin pour le cas polonais. En République tchèque, les choses paraissaient simples pour un regard extérieur. Comme en ex-RDA, Prague (mais pas Bratislava) avait choisi univoquement la voie de la judiciarisation : mise à l'écart des anciens collaborateurs de la police politique (StB) par les lustrations, mise à l'index de l'ancien régime, législativement prohibé, et recherche des crimes du régime précédent par un organisme d'enquête *ad hoc*. De fait, le décalage entre le déploiement de l'arsenal juridique et les réalisations a été considérable. Il a fallu effectivement tenir compte de la continuité juridique de l'État, au-delà du changement de régime. La démocratie est désarmée pour punir puisque les instruments qu'elle met en place ne permettent pas, par principe, la rétroactivité. Enfin la machine judiciaire s'est révélée incapable - techniquement et éthiquement - de faire face à ce qu'une partie au moins de la société attendait d'elle. Ce sont toutes ces ambiguïtés que relèvent les juristes Dušan Hendrych et Jiří Příbáň. Mais autant Pavel Žáček, historien qui a été au cœur du Bureau de Documentation et d'Enquête, dont la fonction était précisément d'évaluer les « crimes » du communisme.

Le bilan de l'effort de judiciarisation du régime communiste est finalement très maigre :

- éviction d'un certain nombre d'anciens agents de la police secrète des fonctions dirigeantes d'État (mais pas du secteur économique) ;
- pratiquement aucune condamnation d'acteurs de la répression des années 50 ;
- une amorce avortée de sanctions contre les acteurs de la normalisation des années 70 et 80.

Quelques remarques finales s'imposent pour le cas tchèque.

- Parmi les ex-satellites de l'URSS, la Tchécoslovaquie était le seul pays, avec la RDA, où la tradition communiste était endogène, comme l'avaient prouvé les événements de 1948, puis la vague réformiste des années 60. On estime qu'en 1989 un tiers des Tchécoslovaques adultes avait été membres du parti communiste tchécoslovaque à un moment ou à un autre de leur vie. Les explications sont bien sûr nombreuses, de la tradition égalitariste tchèque aux chocs provoqués par l'histoire du XXe siècle en passant par l'ancienneté de l'urbanisation et la densité de l'industrialisation.

- La société tchèque se caractérise par sa grande ambivalence, traduite notamment par le décalage entre un discours très conformiste et les faits qui le contredisent. Est-ce le propre des sociétés « provincialisées » par l'extérieur ou « asservies » par de puissants voisins ? Est-ce lié à des comportements de patience hérités de longue date et de défiance vis-à-vis de tout pouvoir qui impliquent un repliement sur la sphère privée ? À un désenchantement du politique très souvent présent ? une surcompensation du discours sur la rupture face à une continuité de fait ?

- Il serait illusoire de ne pas prendre en compte le facteur temps : celui-ci intervient comme un frein à la volonté scientifique de comprendre les événements, leurs enchaînements et leurs structures ; le poids des passés individuels et des auto-légitimations joue un rôle d'écran dans la compréhension

de l'emprise du communisme, de son caractère policier, mais aussi de l'adhésion d'une partie - souvent importante - de la population. L'éloignement des événements, comme on l'a bien vu pour la collaboration vichyste, est la condition de la fin de cette « résistance » à l'étude du passé. La tentation est grande de faire l'impasse sur ce dernier, soit en le rejetant purement et simplement (notamment en utilisant l'idée de parenthèse ou de « réfrigérateur »), soit en le condamnant sans plus de considérations (ce qui évite toute compréhension de ce passé), soit encore en utilisant l'argument selon lequel toute attention excessive portée à un passé conflictuel empêche la société de se recomposer et de se concentrer sur les tâches du présent. En l'occurrence, les Tchèques - comme les citoyens des autres pays sortis du bloc soviétique - ont été confrontés en un laps de temps très bref à des transformations politiques, économiques et sociales extrêmement traumatisantes. Ces sociétés doivent répondre à des exigences de la communauté internationale auxquelles elles n'étaient pas préparées à faire face.

Faut-il enfin souligner que nous retrouvons dans le cas tchèque des éléments connus ailleurs, dans le temps comme dans l'espace ? La mémoire (ou plutôt les mémoires) du communisme se développe sous certains aspects dans un cadre analogue à celle de Vichy : même attente de retour éthique, même euphorie de libération, même bouleversement politique en 1989 qu'en 1944-1945. Après 1989, mêmes difficultés pour établir juridiquement et dans un cadre démocratique ce qu'était un crime de collaboration et grande frustration de tous face à l'épuration. En 1944 et 1989, mêmes enjeux dans la rupture des représentations du jeu social et politique, mêmes phénomènes d'autolimitation de la mémoire. Les contraintes matérielles - la reconstruction de la société - ont interrompu implicitement (dans le cas tchèque, l'attitude de Václav Klaus par exemple) ou explicitement (la fin de l'épuration déclarée par le général de Gaulle) les processus de mise à l'écart des individus compromis par la collaboration.

La réflexion sur la gestion du passé communiste renvoie finalement aux modes d'exercice de la démocratie et à la manière dont elle peut être vécue par ceux qui ont connu des régimes communistes, qu'ils les aient subis ou qu'ils y aient activement participé. Paradoxalement, cette réflexion aboutit à une désidéologisation des expériences passées, qui contraste avec la suridéologisation du discours des sociétés postcommunistes. Pour étudier ces phénomènes, il est évident qu'historiens, sociologues, politistes... doivent étroitement collaborer pour en faire progresser la compréhension. L'interdisciplinarité et l'internationalisation de la recherche s'imposent, tout comme l'harmonisation des concepts utilisés pour éviter confusion et quiproquos.